«En France, l’orthographe sert à se distinguer socialement»

16/02/2016 à 19h39

L’historien Claude Lelièvre, spécialiste du système éducatif, revient sur la polémique qui oppose, depuis deux semaines, le ministère de l’éducation nationale à l’Académie française sur des « rectifications » orthographiques remontant à 1990.

> *La langue écrite est devenue l’un des deux totems – avec le roman national – constitutif de notre identité. Mais être français aujourd’hui, est-ce croire qu’on atteint les sommets de la culture quand on s’agrippe à la cime de l’accent circonflexe ? J’en doute.*

Si l’étincelle, sur cette question, prend aussi vite c’est que l’orthographe est bien une passion française. Une passion récente, certes – elle remonte au XIXe siècle – mais que nous nous plaisons à entretenir. Bien des ministres de l’éducation, dès l’époque de Jules Ferry, tentent de réduire la place de son enseignement dans le temps scolaire. En vain. Même Ferdinand Buisson, considéré comme l’un des plus grands réformateurs de l’école, cale sur cette question. Aujourd’hui, nous sommes le seul pays à organiser des championnats internationaux d’orthographe. L’un des rares, aussi, à utiliser l’orthographe, la dictée, comme des outils de classement : regardez l’enquête internationale PISA, elle ne s’intéresse pas à ce domaine-ci…

En France, même au XXIe siècle, l’orthographe sert à se distinguer socialement : on a le droit de ne pas maîtriser une règle de trois… mais pas de « fauter » en orthographe. […]